5^{ème} circonscription de Haute-Savoie



Daniel MAGNIN

53 ans - Marié - 2 enfants - Artisan

2001-2008 : conseiller municipal. 2008 à nos jours : Maire de

MAXILLY SUR LEMAN (2ème mandat)

Maire depuis 9 ans, secondé par une équipe municipale compétente et très impliquée, nous avons créé, avec la commune voisine, le plus grand aménagement public sur le Lac Léman.

Maxilly c'est aussi le plus de terrains rendus en zone naturelle, le rejet de la bétonisation de notre rive lémanique et l'installation de petits commerces. Maxilly ce sont des impôts (part communale) qui n'ont pas augmentés depuis mon élection et qui place notre commune, toutes taxes additionnées, parmi les moins chères de la CCPEVA.

Je suis persuadé qu'une autre façon de gérer l'argent public est possible et je suis contre celle actuellement pratiquée en France. Pour ma part, mon action pour ma commune est un exemple. Je suis pour une plus grande autonomie de gestion de nos territoires et pour la reconnaissance d'un statut spécifique à notre région.

Ces 17 années au service de la collectivité, et à l'écoute des habitants, m'ont permis de dresser un bilan des actions qu'il reste à mener et de la façon d'y parvenir.

Ce ne sont pas les élus des grands partis qui se sont succédé qui ont fait bouger les choses.

La rivalité Thonon-Evian parasite le débat. Je veux que nous soyons tous réunis, quelles que soient nos vallées, dans un même élan Chablaisien avec la même volonté de préserver ce qui contribue à une qualité de vie. Santé, éducation, habitat, circulation, transports, réseaux sont des bases solides qu'il nous faut défendre.

Je suis réputé pour dire tout haut les choses. J'ai aussi la réputation d'être quelqu'un de bon sens et de parole.

Annie Mayer, ma suppléante, commerçante à Thonon les Bains, partage ces valeurs et cette volonté de renouvellement de politique locale.

Si vous m'accordez votre confiance, sachez que je vous défendrais «bec et ongles»! Parce-que je crois en nous, je suis 100% CHABLAIS, 100% SAVOIE.

MAGNIN-MAYER - 100% CHABLAIS

Etre député c'est:

1) Représenter les habitantes et les habitants du Chablais.

C'est un mandat national où votre député défend les intérêts de SA CIRCONSCRIPTION, à Paris, en matière d'emplois ou d'équipements routiers ou médicaux par exemple. Cet élu local, et non parachuté par un parti... Doit faire le lien entre notre réalité quotidienne et les centres de décisions nationaux, et faire admettre que nous pouvons prétendre à un statut spécial.

Qu'en est-il chez nous?

Equipements routiers : de Douvaine à Saint-Gingolph, on nous annonce 10% de véhicules en plus chaque année... Or aucun aménagement sur la RD 1005 déjà surchargée ni de projet de délestage ... Dans les vallées d'Aulps et d'Abondance, nous roulons sur des routes rafistolées où le danger guette le conducteur à chaque orage ou à chaque dégel !

Santé : après la fermeture de l'hôpital d'Evian, la fermeture de la Clinique LAMARTINE, on nous annonce la fermeture du 4ème étage de l'hôpital de Thonon les bains. (Le Messager du 25/01/2017) pour économiser 1 à 1.2 millions d'euros de frais de personnel. D'ici 2023 il faudra prendre la décision de la rénovation ou de la démolition du bâtiment...

Je m'opposerai à toute fermeture de l'hôpital de Thonon.

2) Légiférer.

Elaborer des propositions de lois, proposer des amendements, prendre la parole, appartenir à l'une des 8 commissions permanentes de l'Assemblée Nationale.

Où en est-on? La France est malade de ses lois qui s'empilent! Il faut de la simplification. Il faut alléger le fonctionnement de nos institutions. Trop de députés, trop de sénateurs, trop d'instituts et d'organismes d'Etat qui ne servent à rien! Si un projet de loi voit le jour dans ce sens sachez que je le défendrais.

Qu'en est-il chez nous?

Les spécificités de notre région ne sont pas prises en compte, sa configuration géographique entre lac et montagne est un immense atout, mais aussi une contrainte. Se loger relève du parcours du combattant dans cette région excessivement chère. Les dessertes routières ou ferroviaires sont très insuffisantes, tant pour les habitants que pour les touristes.

On ne nous donne pas les moyens de nous équiper ... juste les moyens de payer puisque le futur désenclavement nécessitera un péage jusqu'à Annemasse! Pourtant nous sommes un très gros contribuable.

Je travaillerai à la reconnaissance d'un statut spécifique de notre territoire frontalier.

3) Contrôler l'action du gouvernement.

Garantir les libertés des citoyens.

Un nouveau président vient d'être élu et son mouvement désire obtenir la majorité à l'Assemblée Nationale. Attention à ne pas lui donner tous les pouvoirs! Il faut toujours des «gardes fous». Le pouvoir absolu peut être dangereux surtout quand on ne sait pas ce qui nous attend!

Qu'en est-il chez nous?

Un des objectifs spécifié du candidat Macron, dans un article du Monde.fr (01.02.2017) est de densifier l'urbanisation de la zone frontalière Suisse... cela serait irresponsable compte tenu de nos réseaux routiers déjà saturés et du risque de bétonnage de notre région. Sans parler de la pollution!

Je m'opposerai à cet objectif de toutes mes forces.

N'oublions pas que Genève s'est engagée à réaliser des logements correspondant aux emplois qu'elle crée.

MAGNIN-MAYER - 100% CHABLAIS - 100% SAVOIE

http://www.daniel-magnin.fr https://www.facebook.com/Daniel.Magnin.74 http://www.100pourcentsavoie.org

Vu les candidats

i - 74150 Rumilly - Imprimé sur papier PEFC (gestion durable des forêts). Ne pas jeter sur la voie publique.